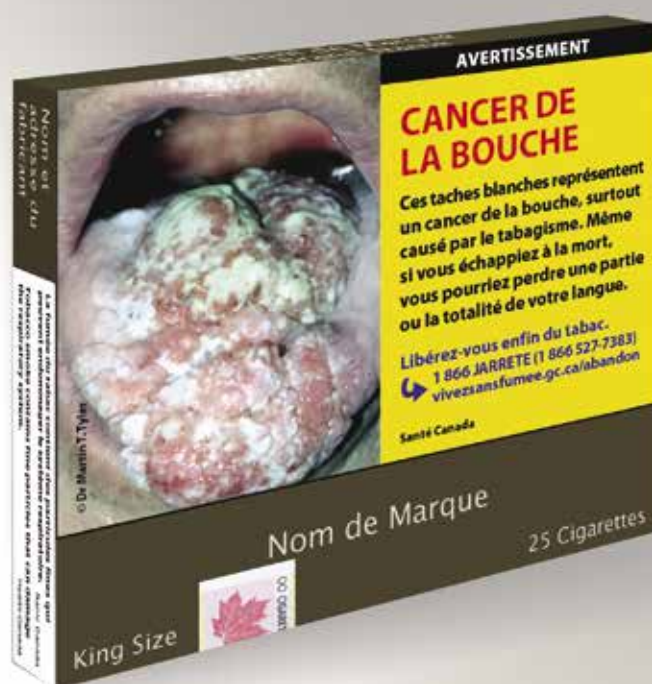


# Emballage neutre pour les produits du tabac au Canada

Résultats de l'incidence des politiques découlant du projet d'évaluation des politiques publiques de lutte antitabac

MARS 2021



# À PROPOS DE CE RAPPORT

Le tabagisme reste la principale cause de maladies et de décès évitables au Canada. En 2017, plus de 47 000 décès étaient attribuables au tabagisme au Canada, avec des coûts de soins de santé directs estimés à 6,1 milliards de dollars et des coûts globaux totaux de 12,3 milliards de dollars<sup>1</sup>. En novembre 2019, la réglementation sur l'emballage neutre des produits du tabac est entrée en vigueur dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le tabac, laquelle vise à atteindre un objectif de moins de 5 % de tabagisme d'ici 2035.

L'emballage neutre a été adopté par un nombre de plus en plus important de pays dans le monde. En juillet 2020, les mesures concernant l'emballage neutre étaient entièrement mises en œuvre dans 14 pays, autant chez les fabricants que chez les détaillants : Australie (2012); France et Royaume-Uni (2017); Nouvelle-Zélande, Norvège et Irlande (2018); Uruguay et Thaïlande (2019); Arabie Saoudite, Turquie, Israël et Slovénie (janvier 2020); Canada (février 2020) et Singapour (juillet 2020). D'ici janvier 2022, la Belgique, la Hongrie et les Pays-Bas auront complètement adopté les dispositions relatives à l'utilisation de l'emballage neutre<sup>2,3</sup>.

Le présent rapport résume les résultats découlant du projet international d'évaluation des politiques publiques de lutte antitabac (projet ITC) liés à l'efficacité de l'emballage neutre au Canada. Depuis 2002, le projet ITC a mené des enquêtes auprès de cohortes longitudinales dans 29 pays, afin d'évaluer l'incidence des principales politiques de lutte antitabac de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Ce rapport présente les résultats des effets de l'emballage neutre au Canada à partir de données recueillies auprès de fumeurs adultes avant (2018) et après (2020) l'adoption de l'emballage neutre. Les données du Canada sont également présentées en contexte avec des données provenant de 25 autres pays du projet ITC, dont l'Australie, l'Angleterre, la France et la Nouvelle-Zélande, où l'emballage neutre a également été adopté.

**L'emballage neutre a considérablement réduit l'attrait du paquet** – 45 % des fumeurs n'aimaient pas l'aspect de leur paquet de cigarettes après l'adoption de l'emballage neutre, contre 29 % avant la *Loi*.

**Contrairement à d'autres pays du projet ITC qui ont instauré de nouvelles mises en garde illustrées en même temps que l'emballage neutre, la visibilité des mises en garde relatives à la santé illustrées datant de 8 ans n'a pas augmenté après l'adoption des emballages neutres.**

**Le soutien des fumeurs en faveur de l'emballage neutre a augmenté après son adoption** : 34 % des fumeurs sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour que les fabricants de tabac soient obligés de vendre des cigarettes dans des paquets neutres, contre 26 % avant la *Loi*.

## Remerciements et financement :

Ce rapport a été rédigé par l'équipe du projet ITC à l'Université de Waterloo : Janet Chung-Hall, Pete Driezen, Eunice Ofebea Indome, Gang Meng, Lorraine Craig et Geoffrey T. Fong. Nous remercions Cynthia Callard, Médecins pour un Canada sans fumée, Rob Cunningham, Société canadienne du cancer, et Francis Thompson, HealthBridge, pour leurs commentaires sur les versions préliminaires de ce rapport. La conception graphique et la mise en page ont été assurées par Sonya Lyon, de Sentrik Graphic Solutions Inc. Merci à Brigitte Meloche pour ses services de traduction en français; et à Nadia Martin, Projet ITC, pour avoir révisé et corrigé la traduction en français du rapport. Le financement de ce rapport a été assuré par le Programme sur l'usage et les dépendances aux substances de Santé Canada, classement #2021-HQ-000058. Les opinions exprimées dans le présent document ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.

L'enquête sur le tabagisme et le vapotage dans les quatre pays faisant partie du projet ITC a été financée par des subventions du US National Cancer Institute (P01 CA200512), des Instituts de recherche en santé du Canada (FDN-148477) et du National Health and Medical Research Council of Australia (APP 1106451). Un soutien supplémentaire est accordé à Geoffrey T. Fong, par le truchement d'une bourse d'enquêteur principal de l'Institut ontarien de recherche sur le cancer.

## Référence suggérée :

Projet ITC. *Emballage neutre pour les produits du tabac au Canada : Résultats de l'incidence des politiques découlant du projet d'évaluation des politiques publiques de lutte antitabac*. Université de Waterloo, Ontario, Canada. Mars 2021.

# EMBALLAGE NEUTRE AU CANADA

L'autorité de réglementation en matière d'emballage neutre pour le tabac (également appelé « emballage normalisé ») est régie par la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage*<sup>4</sup> (« la Loi »), dont les modifications ont été adoptées le 23 mai 2018 en tant que cadre juridique, afin de réduire le fardeau important des décès et des maladies liés au tabac au Canada. L'emballage neutre vise à réduire l'attrait des produits du tabac et a été instauré en vertu du Règlement sur les produits du tabac (apparence neutre et normalisée)<sup>5</sup> comme l'une des nombreuses politiques visant à atteindre l'objectif de moins de 5 % de tabagisme d'ici 2035 dans le cadre de la Stratégie canadienne sur le tabac<sup>6,7</sup>. Les règlements s'appliquent à l'emballage de tous les produits du tabac, y compris les cigarettes manufacturées, les produits de tabac à rouler (tabac à cigarettes, tubes et papier à rouler destinés à être utilisés avec du tabac), les cigares et les petits cigares, le tabac à pipe, le tabac sans fumée et les produits du tabac chauffés. Les cigarettes électroniques et les produits de vapotage ne sont pas couverts en vertu de ces règlements, étant donné qu'ils ne sont pas classés dans la catégorie des produits du tabac, conformément à la Loi<sup>4</sup>. L'emballage neutre des cigarettes, des petits cigares, des produits du tabac destinés à être utilisés avec des dispositifs et de tous les autres produits du tabac est entré en vigueur pour les fabricants et des importateurs le 9 novembre 2019, avec une période de transition de 90 jours pour les détaillants de tabac, pour qu'ils s'y conforment à compter du 7 février 2020. L'emballage neutre des cigares est entré en vigueur le 9 novembre 2020 pour les fabricants et les importateurs, avec une période de transition de 180 jours pour les détaillants de tabac, pour qu'ils s'y conforment à compter du 8 mai 2021<sup>5,8</sup>.

La réglementation canadienne sur l'emballage neutre est considérée comme la plus complète au monde, et a créé un certain nombre de précédents à l'échelle mondiale (voir encadré 1). Tous les emballages de produits du tabac doivent avoir une couleur brun terne normalisée, sans caractéristiques distinctives et attrayantes, et l'affichage du texte autorisé doit figurer dans un emplacement, une police, une couleur et une taille normalisés. Les bâtonnets de cigarettes ne peuvent pas dépasser les dimensions indiquées en termes de largeur et de longueur; ils ne peuvent pas comporter de marques; et le bout du filtre doit être plat et ne peut pas comporter de renforcements. Les paquets seront normalisés au format à coulisse pour les fabricants et les importateurs à compter du 9 novembre 2021 (les détaillants ont jusqu'au 7 février 2022 pour s'y conformer), interdisant ainsi les paquets avec une ouverture à rabat. La figure 1 illustre le paquet en format à coulisse avec emballage neutre où un message d'information sur la santé est affiché au dos de l'emballage intérieur lorsque le paquet est ouvert. Le Canada est le premier pays au monde à exiger des emballages en format à coulisse ET le premier à exiger un message d'information relatif à la santé à l'intérieur.

## Encadré 1. La réglementation canadienne sur l'emballage neutre crée un certain nombre de précédents à l'échelle mondiale

La réglementation canadienne en matière d'emballage neutre est la plus stricte au monde et la première à :

- interdire l'utilisation de descripteurs de couleur dans toutes les marques et variantes;
- exiger un format de paquet à coulisse pour les cigarettes;
- exiger une couleur brun terne à l'intérieur de l'emballage;
- interdire les cigarettes de plus de 85 mm de longueur;
- interdire les cigarettes minces de moins de 7,65 mm de diamètre.

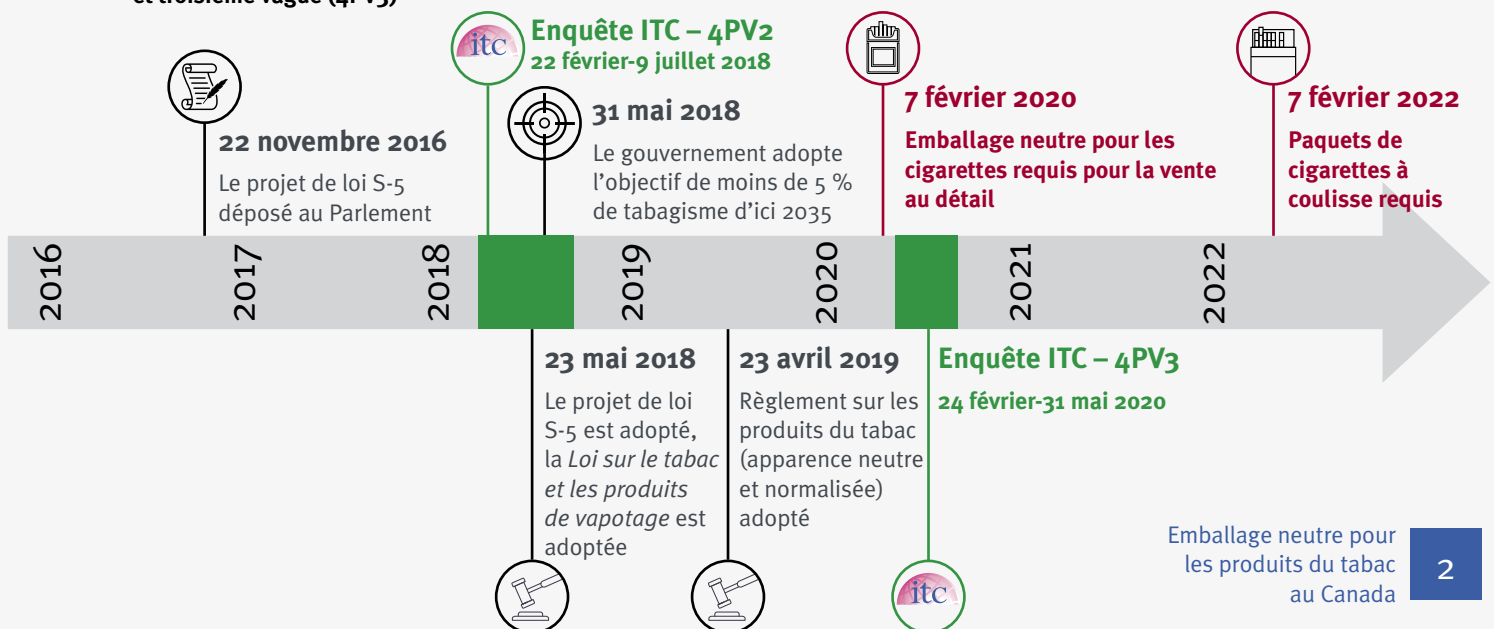
**Figure 1. En faisant glisser l'emballage intérieur vers le haut, on découvre des messages relatifs à la santé au dos d'un paquet de cigarettes canadien en format à coulisse**



Le Canada n'a pas adopté de nouvelles mises en garde relatives à la santé illustrées de plus grande taille sur les paquets de cigarettes avec la réglementation sur l'emballage neutre, comme l'ont fait d'autres pays, dont l'Australie, le Royaume Uni, la France et la Nouvelle-Zélande. Toutefois, les mises en garde relatives à la santé canadiennes sur les paquets de cigarettes (75 % du recto et du verso) seront les plus grandes au monde en ce qui concerne la surface totale lorsque le format obligatoire de paquet à coulisse entrera en vigueur en novembre 2021. Santé Canada met la dernière main à des plans visant la mise en œuvre de plusieurs séries de nouvelles mises en garde relatives à la santé pour les produits du tabac, qui devront alterner après une période de temps déterminée<sup>9</sup>.

La figure 2 présente la chronologie de l'emballage neutre au Canada en relation avec les enquêtes sur le tabagisme et le vapotage dans les quatre pays du projet ITC qui fournissent les données pour ce rapport (enquêtes ITC).

**Figure 2. Chronologie de la mise en œuvre de l'emballage neutre au Canada par rapport aux dates de l'enquête ITC – deuxième vague (4PV2) et troisième vague (4PV3)**<sup>4-11</sup>



# RÉSULTATS DU PROJET ITC SUR LES EFFETS DE L'EMBALLAGE NEUTRE AU CANADA

## Méthodes


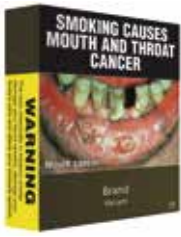

Ce rapport présente les résultats de l'enquête ITC au Canada avant et après l'adoption complète de l'emballage neutre chez les détaillants le 7 février 2020. L'enquête ITC au Canada, qui fait partie de l'enquête plus vaste sur le tabagisme et le vapotage dans quatre pays du projet ITC, menée parallèlement à des enquêtes de cohorte aux États-Unis, en Australie et en Angleterre, est une enquête de cohorte menée auprès de fumeurs et de vapoteurs adultes recrutés à partir de panels en ligne nationaux dans chaque pays. L'enquête en ligne, d'une durée de 45 minutes, comprenait des questions pertinentes concernant l'évaluation de l'emballage neutre, qui ont été utilisées par le projet ITC pour évaluer l'emballage neutre en Australie, en Angleterre, en Nouvelle-Zélande et en France.

L'enquête ITC au Canada a été menée auprès d'un échantillon national représentatif de 4 600 fumeurs adultes qui ont répondu aux enquêtes en 2018 (avant l'emballage neutre), en 2020 (après l'emballage neutre), ou au cours des deux années.

Les données longitudinales du Canada sont comparées aux données de deux autres pays participant au projet ITC (Australie et États-Unis) où des enquêtes similaires ont été menées sur la même période, et qui varient en ce qui concerne l'état de leur législation sur l'emballage des produits du tabac et les exigences en matière de modification des mises en garde relatives à la santé illustrées (voir tableau 1<sup>i</sup>). Les caractéristiques des répondants aux enquêtes menées au Canada, en Australie et aux États-Unis sont résumées dans le tableau 2. Le rapport présente également des comparaisons entre pays de données sur certaines mesures des résultats de l'incidence des politiques au Canada et dans jusqu'à 25 autres pays du projet ITC<sup>ii</sup>.

Des détails complets sur les méthodes d'échantillonnage et d'enquête dans chaque pays sont présentés dans les rapports techniques des enquêtes ITC disponibles au : <https://itcproject.org/methods/> (en anglais seulement).

**Tableau 1. Législation sur l'emballage neutre pour le tabac par pays**

Pays du projet ITC	État actuel de la législation sur l'emballage neutre	Changement(s) aux mises en garde relatives à la santé illustrées sur les paquets de cigarettes mises en œuvre en même temps que l'emballage neutre	Paquets de cigarettes soumis à l'évaluation suivant la mise en œuvre de l'emballage neutre au Canada <sup>iii</sup>
Canada	Mise en œuvre complète en février 2020 (à l'exception de l'exigence pour les paquets à coulisse)	Pas de changement aux mises en garde relatives à la santé illustrées sur 75 % du recto et 75 % du verso des paquets exigées depuis 2012	
Australie	Mise en œuvre complète en décembre 2012	Augmentation de la taille des mises en garde relatives à la santé illustrées de 30 % à 75 % du recto des paquets Pas de changement dans la taille des mises en garde relatives à la santé illustrées sur 90 % du verso des paquets Une nouvelle série de mises en garde relatives à la santé illustrées figure sur le recto et le verso des paquets	
États-Unis	N'a pas encore été proposé	S.O. Mises en garde textuelles seulement sur les côtés des paquets	

i. Le projet ITC a déjà publié des rapports portant sur les effets de l'emballage neutre en Nouvelle-Zélande<sup>18</sup> et en Angleterre<sup>19</sup>. Les figures 4 et 6 de ce rapport présentent des comparaisons entre pays du projet ITC sur les principales mesures des effets de l'emballage neutre, dont l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la France. Les prochains articles scientifiques liés au projet ITC présenteront des analyses plus approfondies des effets de l'emballage neutre dans les différents pays, ainsi que des comparaisons de l'incidence des politiques dans l'ensemble des pays du projet ITC qui ont adopté l'emballage neutre. Les légères différences entre les résultats présentés pour le Canada dans les prochains articles scientifiques et les résultats présentés dans ce document sont dues à des différences dans les méthodes d'ajustement statistique, mais ne changent pas la tendance générale des résultats.

ii. Les résultats de 2020 pour le Canada présentés dans les comparaisons entre pays peuvent varier légèrement par rapport aux résultats de 2020 dans les comparaisons longitudinales présentées dans ce rapport, en raison des différences dans les méthodes d'ajustement statistique pour chaque type d'analyse.

iii. Au moment de l'évaluation après l'adoption de l'emballage neutre au Canada, la plupart des emballages neutres vendus au détail étaient en format à rabat, le format à coulisse n'étant disponible que pour un nombre limité de marques.

**Tableau 2. Caractéristiques de l'échantillon de la deuxième vague (2018) à la troisième vague (2020) de l'enquête ITC au Canada, en Australie et aux États-Unis**

Caractéristiques	Canada n (%)	Australie n (%)	États-Unis n (%)
<b>Sexe</b>			
Homme	2 187 (47,5)	965 (52,6)	1 452 (47,7)
Femme	2 413 (52,5)	869 (47,4)	1 594 (52,3)
<b>Tranche d'âge (années)</b>			
18-24	1 238 (26,9)	27 (1,5)	927 (30,4)
25-39	1 149 (25,0)	305 (16,6)	476 (15,6)
40-54	1 158 (25,2)	598 (32,6)	549 (18,0)
55+	1 055 (22,9)	904 (49,3)	1 094 (35,9)
<b>Ethnicité</b>			
Blanc ou anglophone	3 545 (77,1)	1 640 (89,4)	2 160 (70,9)
Autre ou non déclaré	1 055 (22,9)	194 (10,6)	886 (29,1)
<b>Revenu</b>			
Faible	1 568 (34,1)	589 (32,1)	1 132 (37,2)
Moyen	1 212 (26,3)	389 (21,2)	879 (28,9)
Élevé	1 511 (32,8)	730 (39,8)	1 023 (33,6)
Non déclaré	309 (6,7)	126 (6,9)	12 (0,4)
<b>Niveau de scolarité</b>			
Faible	1 327 (29,0)	592 (32,4)	1 134 (37,2)
Moyen	1 998 (43,7)	749 (41,0)	1 270 (41,7)
Élevé	1 246 (27,3)	484 (26,5)	641 (21,1)
<b>Type de fumeur</b>			
Fumeur quotidien	3 444 (74,9)	1 718 (93,7)	2 401 (78,8)
Fumeur non quotidien	1 156 (25,1)	116 (6,3)	645 (21,2)
<b>Cigarettes fumées par jour</b>			
≤ 10	2 690 (60,4)	615 (34,1)	1 717 (59,2)
11-20	1 317 (29,6)	790 (43,8)	941 (32,4)
21+	449 (10,1)	399 (22,1)	243 (8,4)
<b>Type de vapoteur</b>			
Ne vapote pas	3 357 (73,0)	1 614 (88,0)	2 097 (68,8)
Vapote (au moins chaque semaine)	1 243 (27,0)	220 (12,0)	949 (31,2)
<b>A une marque régulière de cigarettes</b>			
Non	903 (19,6)	192 (10,5)	444 (14,6)
Oui	3 697 (80,4)	1 642 (89,5)	2 602 (85,4)

## Incidence de l'emballage neutre sur l'attrait des produits du tabac

### L'emballage neutre a réduit l'attrait des paquets de cigarettes au Canada.

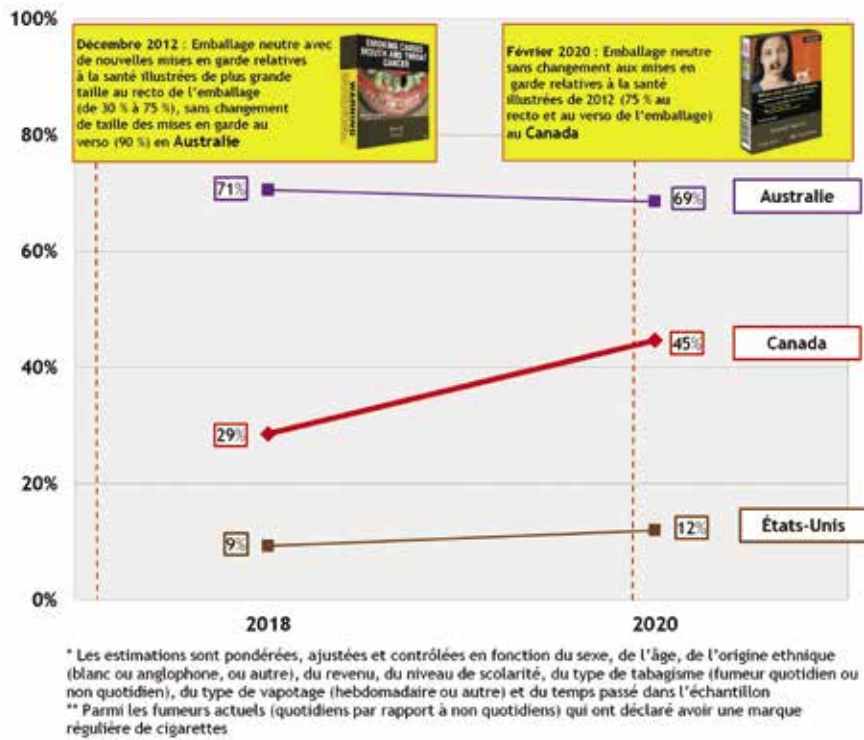
L'un des principaux objectifs de l'emballage neutre est de réduire l'attrait des produits du tabac. Les recherches menées dans différents pays ont montré de façon constante que les paquets de cigarettes neutres sont moins attrayants pour les fumeurs que les paquets portant une marque<sup>12-16</sup>.

L'enquête ITC a révélé qu'il y avait une augmentation considérable du pourcentage de fumeurs canadiens qui trouvaient leur paquet de cigarettes « pas du tout attrayant » après l'adoption de l'emballage neutre. Cette diminution significative de l'attrait du produit contraste avec les deux autres pays comparés – l'Australie et les États-Unis – où le pourcentage de fumeurs qui trouvent leur paquet de cigarettes « pas du tout attrayant » n'a pas changé.

Le pourcentage de fumeurs qui ont déclaré ne pas aimer l'aspect de leur paquet de cigarettes a augmenté de manière considérable après l'adoption de l'emballage neutre au Canada (passant de 29 % en 2018 à 45 % en 2020). C'est en Australie que l'attrait du paquet est le plus faible (où l'emballage neutre a été adopté en combinaison avec des mises en garde relatives à la santé de plus grande taille en 2012), avec plus des deux tiers des fumeurs déclarant ne pas aimer l'aspect de leur paquet en 2018 (71 %) et en 2020 (69 %). En revanche, le pourcentage de fumeurs qui ont déclaré ne pas aimer l'aspect de leur paquet est resté faible aux États-Unis (9 % en 2018 et 12 % en 2020), où les mises en garde sont uniquement textuelles et où l'emballage neutre n'a pas été adopté (voir figure 3).

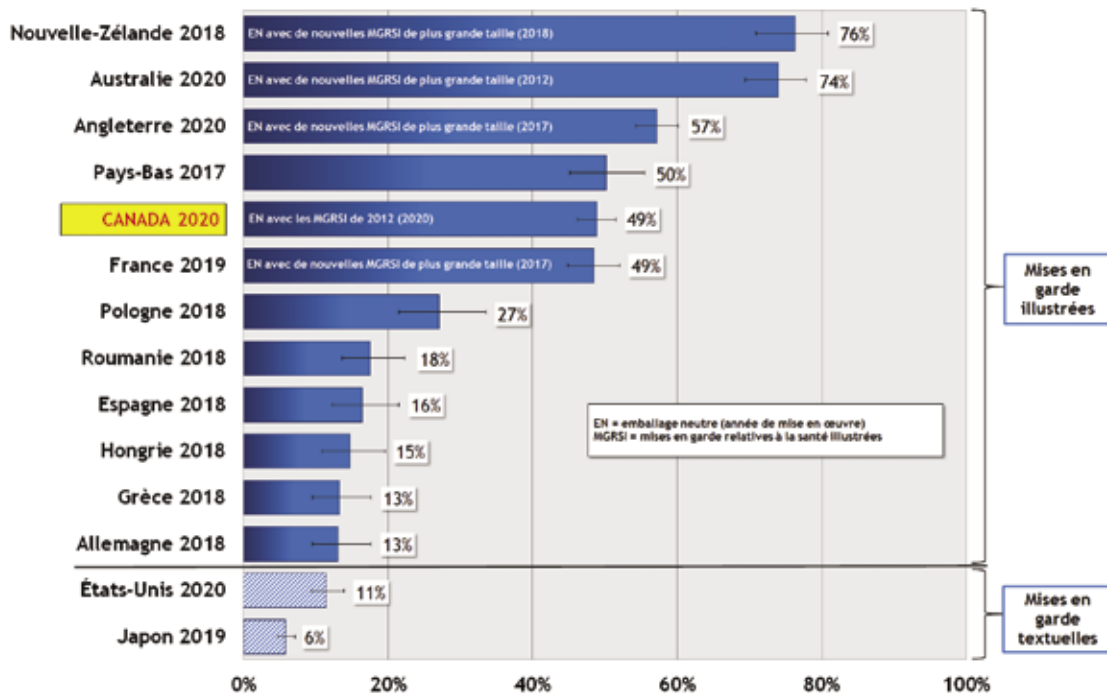
Ces résultats sont conformes aux résultats antérieurs du projet ITC qui montrent une augmentation de la proportion de fumeurs qui n'aiment pas l'aspect de leur paquet après la mise en place de l'emballage neutre en Australie (de 44 % en 2012 à 82 % en 2013<sup>17</sup>), en Nouvelle Zélande (de 50 % en 2016-2017 à 75 % en 2018<sup>18</sup>) et en Angleterre (de 16 % en 2016 à 53 % en 2018<sup>19</sup>). Les résultats actuels viennent s'ajouter aux données probantes tirées d'études publiées qui indiquent une réduction considérable de l'attrait des emballages après la mise en place de l'emballage neutre avec des mises en garde relatives à la santé illustrées de plus grande taille en Australie<sup>20,21</sup>, et l'effet positif de l'emballage neutre sur la réduction de l'attrait de l'emballage, au-delà de l'augmentation de la taille des mises en garde relatives à la santé illustrées en Angleterre<sup>22</sup>.

**Figure 3. Pourcentage de fumeurs ayant déclaré ne pas aimer « du tout » l'aspect de leur paquet de cigarettes, par pays et vague d'enquête**



La figure 4 présente les données comparées entre 14 pays du projet ITC, illustrant que le Canada se classe au cinquième rang des pays où le pourcentage de fumeurs n'aiment pas l'aspect de leur paquet de cigarettes est le plus élevé. Les fumeurs étaient plus susceptibles de ne pas aimer l'aspect de leur paquet de cigarettes dans les pays où les mises en garde relatives à la santé illustrées et l'emballage neutre ont été adoptés (Nouvelle-Zélande, Australie, Angleterre, Canada et France). En revanche, les fumeurs étaient moins susceptibles de ne pas aimer l'aspect de leur paquet de cigarettes aux États-Unis et au Japon, où les paquets de cigarettes comportent des mises en garde textuelles seulement et portent une marque. Parmi les cinq pays où l'emballage était neutre au moment des enquêtes, le pourcentage de fumeurs qui n'aiment pas l'aspect de leur paquet de cigarettes au Canada était comparable à celui de la France, mais inférieur à celui de l'Australie, de l'Angleterre et de la Nouvelle-Zélande.

**Figure 4. Pourcentage de fumeurs ayant déclaré ne pas aimer « du tout » l'aspect de leur paquet de cigarettes, par pays du projet ITC lors de la dernière vague d'enquête**



# Incidence de l’emballage neutre sur l’efficacité des mises en garde relatives à la santé

L’emballage neutre vise à accroître la saillance et l’efficacité des mises en garde relatives à la santé. Pour mesurer l’incidence de l’emballage neutre sur la saillance et l’efficacité des mises en garde relative à la santé, l’enquête ITC pose les questions suivantes aux fumeurs avant et après la mise en œuvre de la politique :

- Qu’est-ce que vous remarquez généralement en premier lorsque vous regardez un paquet de cigarettes – les mises en garde ou d’autres aspects du paquet (**saillance ou visibilité**)?
- À quelle fréquence, le cas échéant, avez-vous remarqué les étiquettes de mise en garde sur les paquets de cigarettes au cours des 30 derniers jours (**saillance**)?
- Dans quelle mesure, le cas échéant, les mises en garde vous font-elles réfléchir aux risques du tabagisme pour la santé (**réaction cognitive**)?
- Dans quelle mesure, le cas échéant, les mises en garde vous incitent-elles à arrêter de fumer (**réaction cognitive**)?
- Avez-vous fait des efforts pour éviter de regarder les mises en garde ou d’y penser au cours des 30 derniers jours (**réaction comportementale**)?
- Les étiquettes de mise en garde vous ont-elles dissuadé de fumer une cigarette lorsque vous étiez sur le point de le faire au cours des 30 derniers jours (**réaction comportementale**)?

Des études expérimentales menées dans un certain nombre de pays ont révélé que les fumeurs sont plus susceptibles de remarquer les mises en garde sur les paquets de cigarettes neutres que sur les paquets portant une marque<sup>12-16</sup>. Jusqu’à présent, le projet ITC a étudié l’incidence de l’emballage neutre dans trois pays – l’Australie, la Nouvelle-Zélande et l’Angleterre – où l’emballage neutre a été mis en place en même temps que de nouvelles mises en garde relatives à la santé de plus grande taille. Dans ces trois pays, le fait que les fumeurs adultes remarquent d’abord les mises en garde figurant sur les paquets de cigarettes (plutôt que d’autres aspects du paquet, comme la marque) a augmenté après la mise en œuvre de ces politiques combinées<sup>17-19</sup>.

Les résultats d’une étude ITC sur l’incidence de l’emballage neutre en Angleterre (où de nouvelles mises en garde relatives à la santé plus grandes ont été mises en place en même temps que l’emballage neutre), comparés à ceux de six pays de l’Union européenne où les mêmes mises en garde améliorées ont été mises en place **sans** emballage neutre, indiquent également que l’emballage neutre peut agir en synergie avec les changements de taille et de contenu des mises en garde relatives à la santé, afin d’améliorer la saillance des mises en garde. L’étude a révélé que l’augmentation la plus importante de la saillance des mises en garde était observée chez les fumeurs de l’Angleterre par rapport aux fumeurs de l’Allemagne, de la Grèce, de la Hongrie, de la Pologne, de la Roumanie et de l’Espagne, où l’emballage neutre n’a pas été mis en œuvre<sup>22</sup>. Cela revient à dire que l’emballage neutre peut avoir une incidence plus forte sur l’augmentation de la saillance des mises en garde relatives à la santé lorsqu’il est mis en œuvre en combinaison avec des mises en garde de plus grande taille et présentant un nouveau contenu.

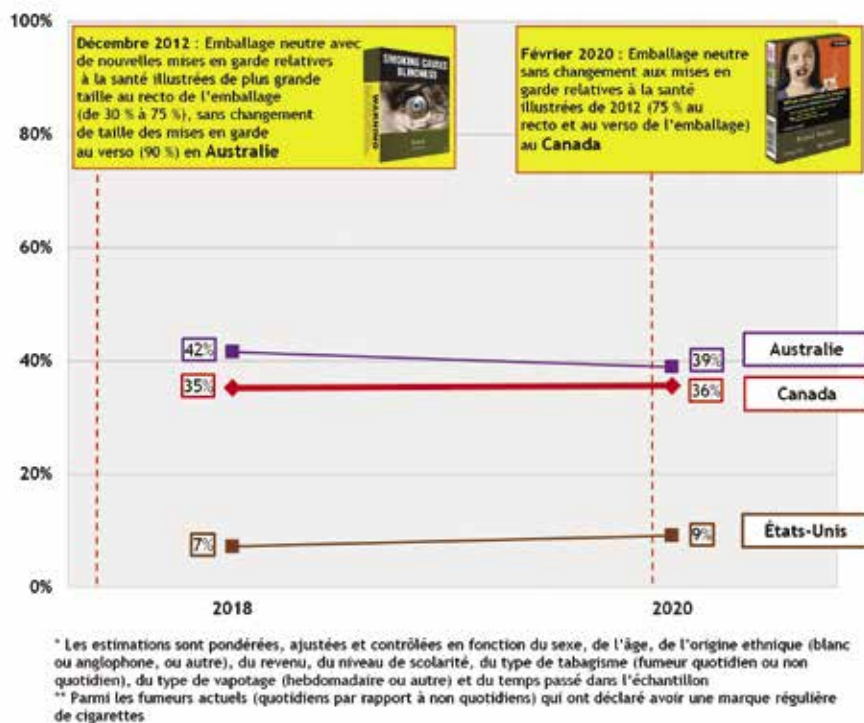
Une autre étude récente évaluant l’incidence de l’emballage neutre au Royaume-Uni et en Norvège à l’aide de mesures établies par l’enquête ITC fournit d’autres données probantes indiquant que la mise en œuvre conjointe de l’emballage neutre et de nouvelles mises en garde de plus grande taille améliore la saillance et l’efficacité des mises en garde, au-delà de ce qui peut être obtenu par la mise en œuvre de l’emballage neutre, sans modification des mises en garde relatives à la santé. Avant la mise en œuvre de l’emballage neutre, les deux pays avaient les mêmes mises en garde relatives à la santé sur les paquets de cigarettes (43 % de mises en garde textuelles au recto, 53 % de mises en garde illustrées au verso). Après la mise en œuvre de l’emballage neutre et de nouvelles mises en garde de plus grande taille (65 % du recto et du verso) au Royaume-Uni, on a constaté une **augmentation** significative du nombre de fumeurs qui ont remarqué et lu les mises en garde, y ont pensé, ont réfléchi aux risques du tabagisme pour la santé, ont adopté des comportements d’évitement, ont renoncé à fumer et étaient plus susceptibles d’arrêter de fumer en raison des mises en garde. En revanche, on a constaté une **diminution** significative du nombre de fumeurs qui ont remarqué, lu et regardé attentivement les mises en garde, qui ont réfléchi aux risques du tabagisme pour la santé et qui étaient plus enclins à arrêter de fumer en raison des mises en garde en Norvège, où l’emballage neutre a été mis en œuvre sans aucune modification des mises en garde<sup>23</sup>. La différence entre les résultats obtenus au Royaume-Uni et en Norvège montre que l’emballage neutre renforce l’efficacité des nouvelles mises en garde illustrées de grande taille, mais ne peut pas accroître l’incidence des anciennes mises en garde textuelles ou illustrées.

La section suivante présente les résultats concernant l’incidence de l’emballage neutre sur la saillance et l’efficacité des mises en garde contre les dangers pour la santé au Canada. Étant donné que le Canada n’a pas modifié les mises en garde relatives à la santé au moment de la mise en œuvre de l’emballage neutre, les résultats fournissent des données réelles essentielles qui permettent de distinguer l’incidence de l’emballage neutre sur la saillance et l’efficacité des mises en garde en matière de santé sans les effets de confusion liés à la taille et au contenu des mises en garde relatives à la santé illustrées.

## La mise en œuvre de l’emballage neutre sans nouvelles ou plus grandes mises en garde relatives à la santé illustrées n’a pas changé la saillance des mises en garde datant de huit ans au Canada.

Après l’adoption de l’emballage neutre au Canada (sans modification des mises en garde relatives à la santé illustrées en vigueur, en circulation depuis 2012), le pourcentage de fumeurs qui déclarent remarquer les mises en garde en premier lorsqu’ils regardent un paquet de cigarettes n’a pas changé (35 % en 2018 par rapport à 36 % en 2020). En Australie (où l’emballage neutre a été adopté en même temps que les nouvelles mises en garde relatives à la santé de plus grande taille en 2012), une tendance semblable a été observée : 42 % des fumeurs ont déclaré avoir remarqué les mises en garde relatives à la santé avant les autres aspects du paquet de cigarettes en 2018, et 39 % en 2020. Même si l’Australie a adopté l’emballage neutre en 2012, 39 % des fumeurs ont déclaré avoir remarqué les mises en garde relatives à la santé illustrées en premier lieu sur les paquets de cigarettes en 2020 –, ce qui est semblable au pourcentage observé au Canada (36 %), où l’emballage neutre a récemment été adopté en 2020. Le pourcentage de fumeurs ayant remarqué les mises en garde relatives à la santé en premier était le plus faible aux États-Unis (7 % en 2018 et 9 % en 2020), où les mises en garde sont uniquement textuelles sur les paquets portant une marque (voir figure 5).

**Figure 5. Pourcentage de fumeurs ayant déclaré remarquer les mises en garde en premier lorsqu'ils regardent un paquet de cigarettes (par rapport à d'autres aspects du paquet, tels que la marque), par pays et vague d'enquête**



Il n'y a eu aucun changement dans le pourcentage des fumeurs ayant remarqué les messages de mise en garde « souvent » ou « très souvent », après la mise en œuvre de l'emballage neutre (sans aucun changement aux mises en garde relatives à la santé en vigueur qui sont en circulation depuis 2012) au Canada (34 % en 2018 par rapport à 36 % en 2020) (voir figure 6).

## La mise en œuvre de l'emballage neutre sans nouvelles ou plus grandes mises en garde relatives à la santé illustrées n'a pas changé les réactions cognitives et comportementales des fumeurs à l'égard des mises en garde datant de huit ans au Canada.

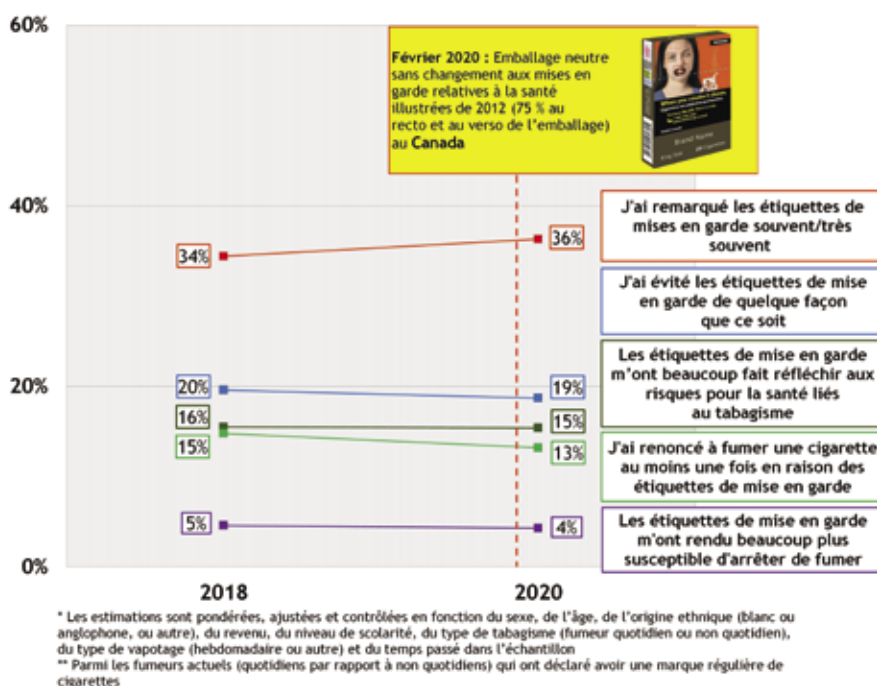
L'enquête ITC n'a révélé aucun changement dans les réactions cognitives des fumeurs aux mises en garde relatives à la santé entre 2018 et 2020. Après que le Canada a mis en œuvre l'emballage neutre (sans aucun changement aux mises en garde relatives à la santé en vigueur qui sont en circulation depuis 2012), il n'y a pas eu de changement dans le pourcentage de fumeurs qui ont déclaré que les étiquettes de mise en garde les faisaient « beaucoup » réfléchir aux risques du tabagisme pour la santé (16 % en 2018 par rapport à 15 % en 2020). De même, seuls 5 % des fumeurs ont déclaré que les étiquettes de mise en garde les rendaient « beaucoup » plus susceptibles d'arrêter de fumer en 2018 (voir figure 6).

Enfin, aucun changement n'a été constaté dans les réactions comportementales des fumeurs à l'égard des mises en garde après l'adoption de l'emballage neutre. Moins d'un fumeur sur quatre a déclaré avoir renoncé à une cigarette au moins une fois à cause des mises en garde (15 % en 2018, 13 % en 2020), ou avoir évité les mises en garde (20 % en 2018, 19 % en 2020) (voir figure 6).

*Les résultats indiquent que l'emballage neutre peut agir en synergie avec les changements de taille et de contenu des mises en garde relatives à la santé illustrées pour améliorer la saillance des mises en garde. Autrement dit, l'emballage neutre est susceptible d'avoir l'effet le plus important sur l'augmentation de la saillance des mises en garde relatives à la santé lorsqu'il est mis en œuvre en combinaison avec des mises en garde de plus grande taille qui présentent un nouveau contenu.*



Figure 6. Changements dans l'efficacité des mises en garde relatives à la santé au Canada, 2018-2020



## Les mises en garde relatives à la santé du Canada, qui datent de huit ans, doivent être actualisées afin de remédier à l'usure de leur saillance et de leur efficacité.

Afin de prévenir que les effets percutants des mises en garde répétées ne s'estompent au fil du temps, les directives pour l'application de l'article 11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac recommandent aux parties d'alterner les multiples mises en garde et messages relatifs à la santé, de sorte que le contenu des mises en garde change tous les 12 à 36 mois. Au Canada, la même série de mises en garde relatives à la santé figure sur les paquets de cigarettes depuis 2012. Des études menées dans différents pays – dont le Canada – ont montré que l'efficacité des mises en garde et des messages relatifs à la santé répétées diminue avec le temps<sup>25,26</sup>.

Par conséquent, il n'est pas étonnant que l'emballage neutre n'ait pas eu d'incidence considérable sur la saillance des mises en garde relatives à la santé, car il est probable que les fumeurs canadiens étaient habitués aux mêmes mises en garde relatives à la santé illustrées qui figurent sur les paquets de cigarettes depuis près d'une décennie. L'élément de nouveauté des nouvelles mises en garde et des nouveaux messages relatifs à la santé peut jouer un rôle important en rendant les mises en garde plus visibles. En effet, selon une étude commandée par Santé Canada, 58 % des fumeurs adultes canadiens ont déclaré que l'augmentation de la taille des messages de mise en garde sur les paquets de cigarettes serait « très ou assez » efficace pour rendre les messages plus visibles. De plus, 81 % ont déclaré que l'utilisation d'images nouvelles ou différentes serait « très ou assez » efficace, et 78 % ont déclaré que l'utilisation de messages textuels nouveaux ou différents serait aussi « très ou assez » efficace<sup>27</sup>. Santé Canada examine actuellement plusieurs séries de nouvelles mises en garde pour les produits du tabac qui devront alterner après une période déterminée<sup>9</sup>.

Les résultats obtenus dans d'autres pays qui ont mis en œuvre l'emballage neutre soulignent l'importance de réviser régulièrement les mises en garde relatives à la santé afin d'éviter que leur effet percutant ne s'estompe avec le temps, et l'incidence de l'emballage neutre sur l'efficacité des mises en garde révisées. Une étude menée au nom du ministère de la Santé du gouvernement australien en 2018 révèle une réduction de l'effet des mises en garde relatives à la santé depuis leur instauration en même temps que l'emballage neutre en 2012, notamment une diminution du nombre de fumeurs et de personnes ayant récemment cessé de fumer qui remarquent les mises en garde et du nombre de fumeurs qui évitent les mises en garde<sup>28</sup>. Toutefois, des résultats indiquent que l'emballage neutre en Australie a retardé la disparition de l'effet percutant des nouvelles mises en garde au cours des deux premières années suivant leur adoption<sup>29</sup>. Le gouvernement australien est en train de revoir les mises en garde relatives à la santé illustrées qui figurent sur les paquets depuis 2012.

Nous avons examiné la possibilité que l'emballage neutre ait pu avoir un effet similaire en réduisant l'effet d'« usure » des mises en garde qui existent depuis 8 ans au Canada, mais nous n'avons pas trouvé de données probantes à ce sujet. Le fait que l'emballage neutre ait réduit l'usure des nouvelles mises en garde australiennes, mesurée deux ans plus tard (renforçant ainsi les effets des mises en garde), mais n'ait pas renforcé les effets des mises en garde canadiennes datant de huit ans, apporte des preuves supplémentaires de la nécessité de revoir plus fréquemment les mises en garde.

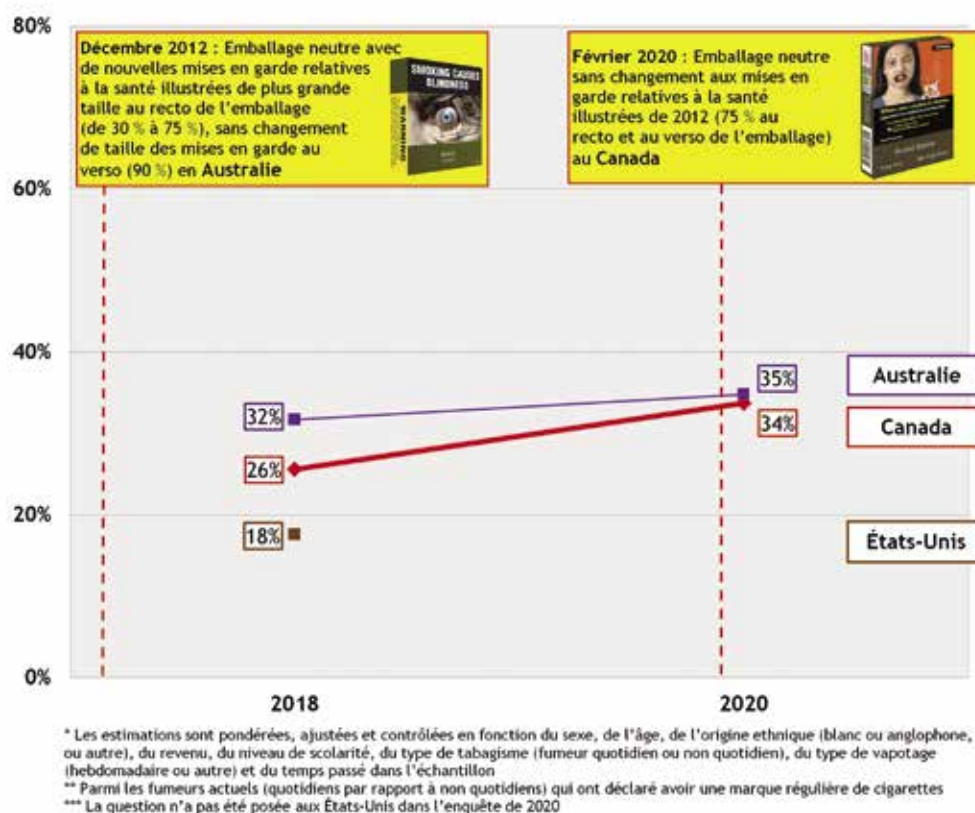
Une étude ITC de 2020, qui a révélé la plus forte augmentation de la saillance des mises en garde en Angleterre après la mise en œuvre de l'emballage neutre et de l'amélioration des mises en garde par rapport à six autres pays européens qui ont amélioré les mises en garde **sans** emballage neutre, indique que l'emballage neutre peut accroître la saillance des mises en garde au-delà des effets de l'augmentation de la taille et du contenu des mises en garde<sup>22</sup>. Le contraste entre la faible incidence de l'emballage neutre sur la saillance des mises en garde au Canada par rapport à la forte incidence sur la saillance des mises en garde dans d'autres pays de l'ITC qui ont mis en œuvre un emballage neutre **ET** des mises en garde améliorées renforce l'urgence de procéder prochainement à la révision des mises en garde relatives à la santé au Canada, qui sont restées inchangées depuis 2012.

# Changements dans le soutien des fumeurs canadiens en faveur de l'emballage neutre

## Le soutien des fumeurs en faveur de l'emballage neutre a augmenté après la mise en œuvre de la politique.

Comme les résultats des enquêtes ITC précédentes en Australie, en Angleterre et en Nouvelle-Zélande<sup>18,19</sup>, le pourcentage de fumeurs au Canada qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour que les fabricants de tabac soient obligés de vendre des paquets neutres a augmenté de manière considérable, passant de 26 % avant la *Loi* à 34 % après la *Loi*. En 2018, le soutien en faveur de l'emballage neutre était plus élevé au Canada (mises en garde relatives à la santé illustrées exigées; 26 %) et en Australie (mises en garde relatives à la santé illustrées exigées sur des paquets neutres; 32 %) qu'aux États-Unis (mises en garde textuelles seulement, sans emballage neutre; 18 %) (voir figure 7).

**Figure 7. Pourcentage de fumeurs qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour que les fabricants de tabac soient obligés de vendre des cigarettes dans des paquets neutres et normalisés, par pays et vague d'enquête**



*Au Canada, le soutien des fumeurs en faveur de l'emballage neutre est passé de 26 % avant la mise en œuvre de la Loi à 34 % après son entrée en vigueur. L'augmentation considérable du soutien des fumeurs en faveur de l'emballage neutre est conforme aux résultats des évaluations ITC de l'emballage neutre en Australie, en Angleterre et en Nouvelle-Zélande. Ces résultats fournissent des données probantes importantes pour les défenseurs et les décideurs politiques, afin de contrecarrer les affirmations selon lesquelles une telle politique serait impopulaire, même parmi les fumeurs eux-mêmes.*

# Résumé des principales constatations

## L'emballage neutre a réduit l'attrait des paquets de tabac.

- Après l'adoption de l'emballage neutre au Canada, 45 % des fumeurs n'aimaient pas l'aspect de leur paquet de cigarettes, une hausse par rapport à 29 % avant la *Loi*.

## L'emballage neutre n'a pas renforcé la saillance des mises en garde relatives à la santé qui existent depuis 8 ans au Canada.

- Après l'adoption de l'emballage neutre sans modification des mises en garde relatives à la santé illustrées au Canada, 36 % des fumeurs ont remarqué les messages de mise en garde sur les paquets de cigarettes, soit le même pourcentage qu'avant la *Loi* (34 %). En outre, 36 % des fumeurs ont remarqué les mises en garde relatives à la santé sur les paquets de cigarettes avant les autres aspects du paquet après l'emballage neutre, soit le même pourcentage qu'avant la *Loi* (35 %). En revanche, l'adoption de l'emballage neutre et de nouvelles mises en garde relatives à la santé illustrées en Angleterre a entraîné la plus forte augmentation du nombre de fumeurs qui ont remarqué les mises en garde sur les paquets de cigarettes en premier, par rapport à ceux de six pays européens où les mêmes mises en garde relatives à la santé illustrées ont été adoptées sans emballage neutre. Le contraste entre les résultats obtenus au Canada et en Angleterre montre l'importance de revoir les mises en garde relatives à la santé au Canada.

## Au Canada, l'emballage neutre n'a pas renforcé les réactions cognitives et comportementales des fumeurs aux mises en garde contre les dangers pour la santé qui datent de 8 ans.

- Après l'adoption de l'emballage neutre sans modification des mises en garde relatives à la santé illustrées au Canada, moins d'un fumeur sur quatre a déclaré que les mises en garde sur les paquets de cigarettes l'incitaient à réfléchir aux risques du tabagisme pour la santé (16 % avant la *Loi*, 15 % après la *Loi*), qu'il avait renoncé à fumer une cigarette au moins une fois en raison des mises en garde (15 % avant la *Loi*, 13 % après la *Loi*) et qu'il évitait les mises en garde (20 % avant la *Loi*, 19 % après la *Loi*). Une minorité de fumeurs ont déclaré que les mises en garde les avaient rendus plus susceptibles à arrêter de fumer, sans changement au fil du temps (5 % avant la *Loi*, 4 % après la *Loi*).

## Le soutien des fumeurs en faveur de l'emballage neutre a augmenté après la mise en œuvre de la politique.

- Après l'adoption de l'emballage neutre, 34 % des fumeurs canadiens étaient « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour que les fabricants de tabac soient obligés de vendre des cigarettes dans un emballage neutre, contre 26 % avant la *Loi*.

## Conclusion

Les résultats de l'évaluation ITC sur l'emballage neutre au Canada sont conformes aux résultats d'autres études d'évaluation ITC sur l'emballage neutre en Australie, en Angleterre et en Nouvelle-Zélande à deux égards : l'adoption de l'emballage neutre au Canada a considérablement réduit l'attrait des cigarettes, et le soutien des fumeurs en faveur de l'emballage neutre a augmenté après son adoption.

Toutefois, contrairement aux constatations faites dans d'autres pays du projet ITC, l'adoption de l'emballage neutre au Canada n'a pas entraîné une augmentation de la saillance globale des mises en garde relatives à la santé. Ces autres études ITC laissent entendre que l'absence d'effet pourrait être due au fait que de nouvelles mises en garde n'ont pas été mises en place en même temps que l'emballage neutre au Canada. Dans l'ensemble, les études ITC révèlent que l'emballage neutre améliore l'efficacité des nouvelles mises en garde, mais qu'il ne peut pas raviver les anciennes mises en garde – la diminution de l'effet percutant étant trop puissant.

Les directives pour l'application de l'article 11 de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac recommandent que les parties révisent leurs mises en garde dans un délai de deux à trois ans afin de résoudre le problème de diminution de l'effet percutant. Les résultats soulignent également l'absence d'effet des mises en garde relatives à la santé datant de 8 ans au Canada sur les perceptions des fumeurs (penser aux risques pour la santé, être plus susceptible d'arrêter de fumer) et leurs comportements (renoncer à une cigarette à cause des mises en garde, éviter les mises en garde). Ces résultats viennent étayer les recommandations de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac visant à réviser plus fréquemment les mises en garde. Santé Canada a pris des mesures actives pour réviser les mises en garde relatives à la santé sur les produits du tabac. Les réactions à la consultation publique de 2018 sur le nouvel emballage des produits du tabac en rapport avec la santé et les résultats des études commandées devraient être prises en compte dans l'élaboration de nouvelles mises en garde relatives à la santé par Santé Canada.

L'évaluation ITC sur l'emballage neutre au Canada apporte une contribution importante aux résultats des recherches à l'échelle mondiale qui révèlent que l'emballage neutre fonctionne et qu'un nombre important de fumeurs eux-mêmes sont favorables à cette mesure. Ces constatations seront utiles pour le nombre croissant de pays où l'on envisage d'adopter des lois sur l'emballage neutre.

Le projet ITC continuera à évaluer les effets à long terme de la loi sur l'emballage neutre de 2020 au Canada et dans d'autres pays du projet ITC qui ont adopté l'emballage neutre, notamment l'Australie, l'Angleterre, la France et la Nouvelle-Zélande. Des évaluations sont également prévues dans plusieurs autres pays du projet ITC où une législation sur l'emballage neutre est en cours d'élaboration ou d'examen officiel.

## RÉFÉRENCES

1. Canadian Substance Use Costs and Harms Scientific Working Group. Canadian substance use costs and harms 2015–2017. (Prepared by the Canadian Institute for Substance Use Research and the Canadian Centre on Substance Use and Addiction.) Ottawa, Ont. : Canadian Centre on Substance Use and Addiction. 2020.
2. Canadian Cancer Society. Plain packaging – International overview. 2019.
3. Campaign for Tobacco-free Kids. Standardized or plain tobacco packaging. International developments. 2020. [https://www.tobaccofreekids.org/assets/global/pdfs/en/standardized\\_packaging\\_developments\\_en.pdf](https://www.tobaccofreekids.org/assets/global/pdfs/en/standardized_packaging_developments_en.pdf)
4. Government of Canada. Tobacco and Vaping Products Act (S.C. 1997, c.13). 2018. <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/acts/T-11.5/>
5. Government of Canada. Tobacco Products Regulations (Plain and Standardized Appearance) (SOR/2019-107). 2019. <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2019-107/index.html>
6. Government of Canada. The Government of Canada implements commitment to plain packaging for tobacco products. News release. 2019. <https://www.canada.ca/en/health-canada/news/2019/05/the-government-of-canada-implements-commitment-to-plain-packaging-for-tobacco-products.html>
7. Government of Canada. Canada's Tobacco Strategy. 2020. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/publications/healthy-living/canada-tobacco-strategy.html>
8. Government of Canada. Facts about Tobacco Products Regulations (Plain and Standardized Appearance). 2020. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/health-concerns/tobacco/legislation/federal-regulations/products-regulations-plain-standardized-appearance/facts.html>
9. Health Canada. New health-related labelling for tobacco products. Consultation summary. 2019. <https://www.canada.ca/en/health-canada/services/publications/healthy-living/consultation-new-labelling-tobacco-what-we-heard.html>
10. Parliament of Canada. Bill S-5. 2016. <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/42-1/bill/s-5/first-reading>
11. Parliament of Canada. Bill S-5. 2018. <https://www.parl.ca/DocumentViewer/en/42-1/bill/s-5/royal-assent>
12. Moodie C, Angus K, Stead M, Bauld L. Plain tobacco packaging research: an update. Stirling, Scotland: Centre for Tobacco Control Research, Institute for Social Marketing, University of Stirling. 2013.
13. Chantler S. Standardised packaging of tobacco. Report of the independent review undertaken by Sir Cyril Chantler. 2014. <https://www.kcl.ac.uk/health/10035-tso-2901853-chantler-review-accessible.pdf>
14. Hammond D. Standardized packaging of tobacco products: evidence review. Prepared on behalf of the Irish Department of Health. 2014. <https://www.drugsandalcohol.ie/22106/1/Standardized-Packaging-of-Tobacco-Products-Evidence-Review.pdf>
15. Quit Victoria. Plain packaging of tobacco products: a review of the evidence. Melbourne: 2011. <https://www.cancervic.org.au/plainfacts/plainfacts-evidence>
16. McNeill A, Gravelly S, Hitchman SC, Bauld L, Hammond D, Hartmann-Boyce J. Tobacco packaging design for reducing tobacco use. Cochrane Database of Systematic Reviews 2017, Issue 4. Art. No.: CD011244. DOI: 10.1002/14651858.CD011244.pub2.
17. British Heart Foundation and the ITC Project. Standardised packaging for tobacco products: recent evidence from Australia and the United Kingdom. December 2014. <https://itcproject.org/findings/reports/standardised-packaging-for-tobacco-products-itc-project-british-heart-foundation-report-december-2014/>
18. ITC Project. Standardised packaging in New Zealand: evidence of policy impact from the International Tobacco Control Policy Evaluation Project. 2020. <https://itcproject.org/findings/reports/standardised-packaging-tobacco-products-new-zealand-evidence-policy-impact-international-tobacco-control-policy-evaluation-project-feb-2020/>
19. British Heart Foundation and the ITC Project. Standardised packaging for tobacco products in England: evidence of policy impact from the International Tobacco Control Policy Evaluation Project. 2020. <https://itcproject.org/findings/reports/standardised-packaging-tobacco-products-england-evidence-policy-impact-international-tobacco-control-policy-evaluation-project-feb-2020>
20. White V, Williams T, Faulkner A, Wakefield M. Do larger graphic health warnings on standardised cigarette packs increase adolescents' cognitive processing of consumer health information and beliefs about smoking-related harms? *Tob Control*. 2015 Apr;24(Suppl 2):ii50-ii57. doi : 10.1136/tobaccocontrol-2014-052085.
21. Wakefield M, Coomber K, Zacher M, et al. Australian adult smokers' responses to plain packaging with larger graphic health warnings 1 year after implementation: results from a national cross-sectional tracking survey. *Tob Control* 2015;24:ii17-ii25.
22. Aleyan S, Driezen P, McNeill A, McDermott M, Kahnert S, Kyriakos CN, Mons U, Fernández E, Trofor AC, Zatoński M, Demjén T, Katsaounou PA, Przewoźniak K, Balmford J, Filippidis FT, Fong GT, Vardavas CI, Hitchman SC, EUREST-PLUS Consortium. Evaluating the impact of introducing standardized packaging with larger health-warning labels in England: findings from adult smokers within the EUREST-PLUS ITC Europe Surveys. *Eur J Public Health*. 2020 Jul 1;30(Supplement\_3):iii91-iii97. doi : 10.1093/eurpub/ckaa053.
23. Moodie C, Best C, Lund I, Scheffels J, Critchlow N, Stead M, McNeill A, Hitchman S, Mackintosh AM. The response of smokers to health warnings on packs in the United Kingdom and Norway following the introduction of standardised packaging. *Nicotine Tob Res*. 2021; ntao27, <https://doi.org/10.1093/ntr/ntabo27>
24. World Health Organization. Guidelines for implementation of Article 11 of the WHO Framework Convention on Tobacco Control (Packaging and labelling of tobacco products). 2008. [https://www.who.int/fctc/guidelines/adopted/article\\_11/en/](https://www.who.int/fctc/guidelines/adopted/article_11/en/)
25. Hitchman SC, Driezen P, Logel C, Hammond D, Fong GT. Changes in effectiveness of cigarette health warnings over time in Canada and the United States, 2002-2011. *Nicotine Tob Res*. 2014; 16(5): 536-43.
26. Green AC, Kaa SC, Fong GT, Driezen P, Quah AC, Burhoo P. Investigating the effectiveness of pictorial health warnings in Mauritius: findings from the ITC Mauritius survey. *Nicotine Tob Res*. 2014; 16(9): 1240-7.
27. Environics Research Group. Consumer research on the size of health warning messages - Quantitative study of Canadian adult smokers. Prepared for Health Canada, May 2008.
28. Essence Communications. Evaluation of effectiveness of graphic health warnings on tobacco product packaging. An evaluation report. Prepared for the Department of Health. August 2018.
29. Swayampakala K, Thrasher JF, Yong HH, Nagelhout GE, Li L, Borland R, Hammond D, O'Connor RJ, Hardin JW. Over-time impacts of pictorial health warning labels and their differences across smoker subgroups: results from adult smokers in Canada and Australia. *Nicotine Tob Res*. 2018 Jun 7; 20(7):888-896.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**

**Geoffrey T. Fong, fondateur du projet ITC et enquêteur principal**

Département de psychologie, Université de Waterloo, 200, avenue University Ouest, Waterloo (Ontario) N2L 3G1, Canada

Courriel : [gfong@uwaterloo.ca](mailto:gfong@uwaterloo.ca) [www.itcproject.org](http://www.itcproject.org)